

REUNION DU COMITE DE PROGRAMMATION
COMPTE-RENDU
Vendredi 05 mars 2021
Visio-conférence et présentiel – contexte sanitaire covid 19

ASSISTAIENT – Collège public : 4 représentants

Structure	Représentant	Nom
SPM	TITULAIRE	ALBRIEUX Alexandre
CC Haute Maurienne Vanoise	TITULAIRE	FINAS Christian
CC 4C	SUPPLEANTE	RANCUREL Marie-France
CC Porte de Maurienne	TITULAIRE	DEMONNAZ Jacky

ASSISTAIENT – Collège privé : 7 représentants

Structure	Représentant	Nom
MAURIENNE TOURISME	SUPPLEANTE	VINCENDET Florence
ABATTOIR DE MNE	SUPPLEANT	FALCOZ Denis
GROUPEMENTS AGRICOLES	TITULAIRE	MOUSSET Léonard
SICA Beaufort	TITULAIRE	ROUX Daniel
AURA Entreprises	TITULAIRE	PARIS Florian
Individuel	TITULAIRE	REYNAUD Jean Michel
Individuel / Kokocinelle	TITULAIRE	HILAIRET Gwenaël

ASSISTAIENT EGALEMENT : 2 personnes

Structure	Représentant	Nom
Conseil Régional	CHARGÉE DE MISSION	HENRY Marine
SPM	EQUIPE LEADER	ROMERO Christel

ETAIENT EXCUSES : 11 personnes

Structure	Représentant	Nom
CC 4C	TITULAIRE	BONNIVARD Pierre-Yves
CHAMBRE D'AGRICULTURE	SUPPLEANT	SCHOCH Martin
COOPERATIVES LAITIÈRES	TITULAIRE	MOLLARET Guy
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT	TITULAIRE	PERSONNAZ Matthieu
UNIONS COMMERCIALES & ARTISANALES	TITULAIRE	RITTAUD Mathilde
TERROIR DE MAURIENNE	TITULAIRE	PASCAL Jonathan
CONSEIL DEPARTEMENTAL	CHARGÉE DE MISSION	COGNET Sylvie
SPM	CHARGÉE DE MISSION	NGUYEN Myriam

13 personnes étaient présentes au Comité de Programmation du 05 mars 2021.

11 ayant voix délibérante (soit 58 % des membres ayant voix délibérante) dont 7 appartenant au Collège Privé (64 % des votants de la séance).

⇒ **Principe du double quorum respecté.**

Monsieur **Alexandre ALBRIEUX**, Président du GAL Maurienne, Vice-Président au Syndicat du Pays de Maurienne en charge de l'Agriculture, accueille les participants en présentiel et informe que Marine HENRY assiste également à ce comité de programmation par visio-conférence.

ORDRE DU JOUR :

1. Validation du compte rendu précédent
2. Enveloppe de transition 2021-2022
3. Sélection de projet
4. Evaluation du programme LEADER
5. Questions diverses & prochains RDV

PIECES JOINTES au présent compte rendu : Diaporama de présentation

1. Validation du compte rendu du précédent Comité de programmation

Monsieur ALBRIEUX demande aux membres de se prononcer sur le compte-rendu du dernier Comité de Programmation ; celui-ci est validé à l'unanimité des membres présents.

Tous les documents liés au programme se trouvent sur le site du SPM : <http://leader.maurienne.fr>
Les comptes-rendus des comités de programmation se trouvent en bas de page dans la rubrique « Documents à télécharger ».

2. Enveloppe de transition 2021/2022

2.1 Rappels

2021-2022 : Période de transition pour laquelle peut être sollicitée une enveloppe supplémentaire de FEADER pour continuer la mise en œuvre de la stratégie locale.

Cette enveloppe doit être validée en comité de programmation ce jour ; elle doit être rationnelle eu égard au temps impartis, aux moyens disponibles et aux besoins du territoire.

Le territoire s'engage à consommer l'intégralité du FEADER sollicité.

2.2 Paramètres à prendre en considération

Temps impartis

La fin de programmation des dossiers est fixée au **30/10/2022**.

En moyenne, 5 mois sont nécessaires entre la sélection et la programmation (délai lié à l'obtention du cofinancement national), les dernières sélections pourraient donc avoir lieu autour du 30/05/22.

⇒ **Il reste donc 14 mois « utiles » pour instruire et sélectionner des projets**

La fin d'éligibilité des dépenses serait ramenée au 31/12/2023.

Moyens disponibles

0.8 ETP animation jusqu'au 31/12/2022 car lié à la fin de la programmation.

0.6 ETP gestion jusqu'au 30/06/2024 car lié au traitement des demandes de paiement.

Besoins du territoire

Des dossiers déposés avant le 30/06/2020, dont 5 sont encore à traiter.

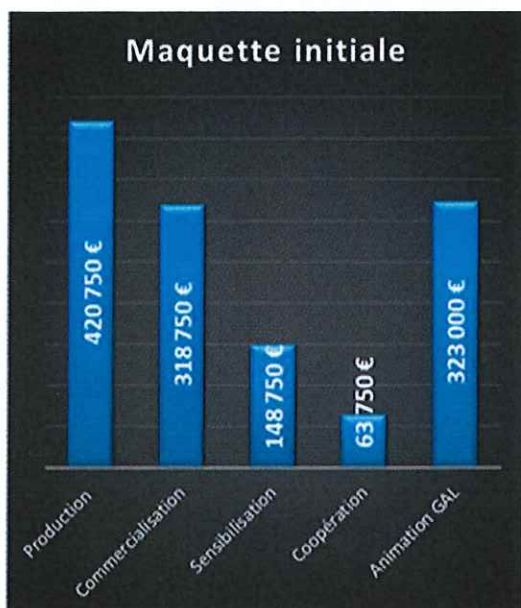
Une quinzaine de porteurs ayant contacté le SPM depuis le 30/06/2020.

En moyenne annuelle, 10 à 12 demandes d'aide sont traitées avec 4 comités techniques et 4 comités de programmation.

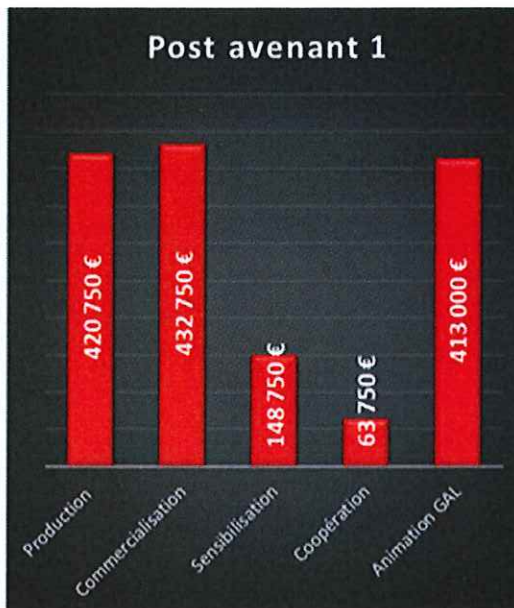
⇒ **7 ou 8 dossiers supplémentaires pourraient être accueillis, en plus des 5 déjà déposés**

En moyenne, les dossiers sont soldés avec 10% de FEADER en moins par rapport à ce qui a été programmé ; 5% de reliquats de FEADER pourraient être déduits de l'enveloppe sollicitée.

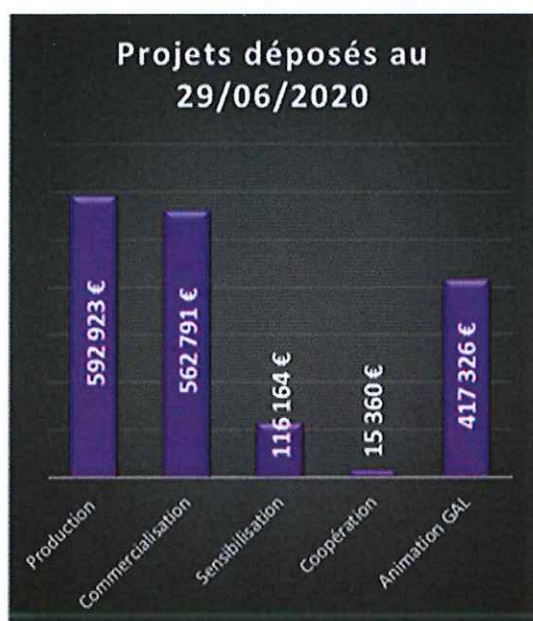
2.3 Evolution des besoins du territoire



Enveloppe initiale = 1 275 000 € de FEADER



Enveloppe actuelle = 1 479 000 €



Besoins connus = 1 704 564 € de FEADER



2.4 Prospective

Fiche action 1

Depuis la clôture des fiches action en juin 2020, le SPM a été contacté pour 8 projets :

- 4 projets prévisionnels, probables & cofinancés dans les délais impartis, pour 44 000 € de FEADER
 - o GDA : animation cellule foncier/installation agricole
 - o SPM : 1 étude de planification alimentaire dans la continuité du SCOT
 - o Kokocinelle : installation de serres maraichage pour étendre la période de production
 - o CCPM : diagnostic agricole & potentiel foncier à l'échelle de la comcom
- 4 sont potentiels & cofinancés dans les délais impartis, pour 43 200 € de FEADER

⇒ Proposition de retenir les 4 projets prévisionnels pour calibrer la demande

Dans la description de la Sous-action 1 : Installation agricole, on retrouve bien :

- *Études de faisabilité, études techniques et de marché permettant aux collectivités locales de connaître le potentiel de leur territoire en termes d'installation agricole*
- *Actions de création et d'animation d'un comité local d'installation permettant d'informer les collectivités et d'accompagner les nouveaux porteurs de projet agricole, (...).*"

Le Comité de programmation valide les modifications suivantes :

- Chapitre 7/ Dépenses éligibles, afin de mieux correspondre à cette description :

" Etude de faisabilité, étude technique et étude de marché "

- Chapitre 11/Modalités d'intervention :

« Pour la remise en état de terrain agricole, les études et l'animation d'un comité local d'installation : taux d'aide public de 80 % »

Fiche action 2

Depuis la clôture des fiches action en juin 2020, le SPM a été contacté pour 8 projets sur la FA2 :

- 3 projets prévisionnels, probables & cofinancés dans les délais impartis, pour 156 800 € de FEADER
 - o CCPM : équipement d'une cuisine centrale pour les primaires
 - o 3CMA : étude technique de l'outil de production : cuisine du foyer des jeunes qui alimente notamment les cantines des écoles primaires
 - o Coop des Arves : local logistique adossé au distributeur de fromages
- 5 sont potentiels dont 2 cofinancés dans les délais impartis, pour 68 600 € de FEADER

⇒ **Proposition de retenir les 3 projets prévisionnels pour calibrer la demande**

Fiche action 3

Pas de nouveaux projets connus

Fiche action 4

Poursuite de l'action de coopération selon les accords signés

Fiche action 5

Calibrage des besoins selon moyens disponibles (cf point 2.2 ci-dessus)

2.5 Scénario retenu

2 scénarii étaient présentés :

- L'un calibré sur les projets prévisionnels, s'élevant à **492 482 € de FEADER supplémentaire, portant l'enveloppe totale à 1 971 482 € de FEADER ;**
- L'autre prenant en compte une sous-réalisation d'environ 5% du FEADER programmé, soit 432 151 € de FEADER supplémentaire.

Tous les membres du comité de programmation ont pu s'exprimer, et bien que plus exigeant en termes de disponibilité, le scénario le plus ambitieux a été retenu à l'unanimité.

Une demande sera donc faite à la Région dans ce sens.

Comme le FEADER actuellement disponible ne permet pas de financer l'intégralité des dossiers déjà déposés, la réouverture des fiches actions aux nouveaux projets sera conditionnée à l'obtention de l'enveloppe supplémentaire sollicitée. Une stratégie de réouverture devra alors être élaborée.

3. Sélection de projets

CRITERES DE SELECTION		L'Herbier de la Vanoise
A	Niveau d'intégration dans les objectifs du programme LEADER	3
B	Efficiencce du projet	3
C	Logique de mise en réseau	3
D	Respect de l'environnement et valorisation des ressources	3
E	Les pratiques novatrices	3
F	Rentabilité & viabilité économique	2
G	Origine de la matière première (0 disqualifiant si 0 au critère H)	3
H	Commercialisation des produits (0 disqualifiant si 0 au critère G)	3
Note finale		23
Remarque		Projet sélectionné 11 votants dont 7 privés

4. Evaluation

Le comité de programmation valide la méthodologie proposée pour l'évaluation de fin de programmation :

- Le calendrier : en avril présentation des résultats en coprog et en Comité syndical
- Le référentiel selon les 3 axes élaborés à partir des questionnements de chacun fin janvier, complété ce jour et présenté en annexe 2 avec les questions évaluatives
- Le mode de recueil des données et les outils :
 - o Des moyens humains : évaluation internalisée à raison d'environ 0,5 ETP sur 5 mois
 - o Des indicateurs : de réalisation et de performance ; quantitatifs et qualitatifs
 - o Des outils :

Enquêtes auprès des porteurs de projets et des membres du comité de programmation ; et auprès des structures de RHD ;

Etudes de cas : Interviews : CIAS de Modane + Les petits plats d'Aurore et recueil de bilans d'actions à dire d'acteurs : GDA

Les questionnaires pour les membres du coprog et les porteurs de projets ont été complétés et validés en séance.

PROCHAIN COMITE DE PROGRAMMATION
Vendredi 30 avril 2021

Alexandre ALBRIEUX
Président du GAL Maurienne
Vice-Président du Syndicat du Pays de Maurienne



ANNEXE 1 – ENVELOPPE COMPLEMENTAIRE SOLLICITEE

Fiche-action	Dossiers programmés au 31/12/2020			Dossiers déposés non encore programmés au 31/12/2020 (y compris dossiers sélectionnés non programmés)			Prospective (dossiers à venir en 2021 et 2022)
	Nombre de dossiers	Montant de FEADER programmé	Commentaire éventuel	Nombre de dossiers	Montant de FEADER indicatif	Commentaire éventuel	
FA1	27	404 170,77 €	14 dossiers payés : FEADER versé 13 dossiers programmés	3	188 752,15 €	1 dossier sélectionné 2 dossiers déposés en cours d'instruction	Montant de FEADER prévisionnel estimé (à expliquer dans la lettre de demande, par fiche action) 44 000,00 €
FA2	20	355 084,10 €	15 dossiers payés : FEADER versé 5 dossiers programmés	7	207 707,12 €	1 dossier programmé en 01/21 4 dossiers sélectionnés 2 dossiers en cours d'instruction	156 800,00 €
FA3	5	68 164,47 €	2 dossiers payés : FEADER versé 2 en cours de solde : FEADER sollicité en DDP 1 dossier programmé 1 dossier déprogrammé déduit	1	48 000,00 €	1 dossier déposé en cours d'instruction	0,00 €
FA4	0	0,00 €		1	12 600,00 €	Selon accords de coopération signé	2 760,00 €
FA5	5	306 883,18 €	2016, 2017, 2018 payés : FEADER versé 2019 & 2020 en cours de solde : FEADER sollicité en DDP	1	66 117,75 €	2021 : 0,8 ETP animation 0,6 ETP gestion	110 442,75 €

ANNEXE 2 – REFERENTIEL D’EVALUATION SELON 3 AXES

REFERENTIEL

STRATEGIE LOCALE DE DEVELOPPEMENT (SLD)

THEMATIQUES	QUESTIONS EVALUATIVES
PERTINENCE DE LA SLD	Les actions sont-elles en adéquation avec les enjeux de diversification et de valorisation de l'offre alimentaire ?
IMPACTS SUR LES CIBLES FINALES DES PROJETS	Quels changements induits par les actions sur cibles finales concernant l'approvisionnement et la consommation en produits locaux ?
IMPACTS SUR LES ACTEURS DES FILIERES COURTES	Le programme a-t-il participé à une meilleure lisibilité des acteurs des filières courtes ?
IMPACTS DES ACTION DE SOUTIEN A LA COMMERCIALISATION SUR LES CIRCUIT-COURTS	Quels sont les points de commercialisation soutenus et quelle est leur répartition géographique ?
	Quels sont les effets induits sur le volume de produits locaux vendus et/ou transformés ?
	Quels sont les effets induits sur les pratiques des professionnels ?
IMPACTS DES ACTION DE SOUTIEN A LA PRODUCTION AGRICOLE	Quels enseignements peut-on tirer des expériences de la restauration collective : cuisine centrale publique et prestataire privé ?
	Comment les actions soutenues ont répondu à l'enjeu de diversification de l'offre alimentaire
	Comment le programme a-t-il favorisé l'installation agricole ?
	Dans quelle mesure le programme a-t-il permis de maintenir ou développer les outils collectifs (abattoir, coopérative, groupement agricole)

REFERENTIEL

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME LEADER EN MAURITIENNE

THEMATIQUES	QUESTIONS EVALUATIVES
GOUVERNANCE TERRITORIALE	Dans quelle mesure le programme LEADER a-t-il construit un réseau d'acteurs public/privé et multisectoriel? Est-ce que les projets sélectionnés sont cohérents avec l'ambition du programme? (Le processus de sélection des projets est-il efficace?) Le périmètre du GAL est-il pertinent?
ANIMATION ET FONCTIONNEMENT	Dans quelle mesure le programme s'est-il articulé avec les autres politiques publiques du territoire? L'accompagnement des PP et la gestion du programme ont-ils été efficaces (Rtts/moyens) et efficaces (Rtts/objfs)?
COMMUNICATION	De quelle diffusion le programme LEADER a-t-il bénéficié? De quelle diffusion les projets ont-ils bénéficié?

REFERENTIEL

PLUS-VALUE DU PROGRAMME LEADER EN MAURITIENNE

THEMATIQUES	QUESTIONS EVALUATIVES
EFFET ECONOMIQUE & SOCIAL	Dans quelle mesure le programme a-t-il contribué au développement économique du territoire? Quelle contribution du programme LEADER à la consolidation de l'emploi?
INNOVATION	Le programme a-t-il impulsé de l'innovation sur le territoire?
RESEAUTAGE & EFFET LEVIER DU PROGRAMME	Dans quelle mesure le réseau LEADER est-il vecteur de consommation et de coopération?

